

SESSAD Henri Michaud

CRÉATION

Le SESSAD Henri Michaud est géré par la Fondation OVE, reconnue d'utilité publique par décret du 20 décembre 2013. Le SESSAD Henri Michaud est issu de la fusion de 2 SESSAD depuis le 01/01/2018



Le SESSAD accompagne des jeunes présentant soit :

- une déficience intellectuelle avec ou sans troubles associés
- des difficultés psychologiques dont l'expression perturbe la socialisation et les apprentissages scolaires.
- ... tout autre type de handicap compatible avec une scolarité en milieu ordinaire.

Ces enfants et adolescents vivent en famille et sont scolarisés dans les établissements scolaires proches de leur domicile.



L'ADMISSION

Le SESSAD intervient sur avis d'orientation formulé par la CDA (Commission des Droits et de l'Autonomie) siégeant à la MDPH (Maison Départementale des Personnes handicapées).



FINANCEMENT

La Caisse Primaire d'Assurance Maladie finance le Service.



équipe interdisciplinaire

Direction : Directrice de Territoire 0,30 ETP - Responsable de Site : 1 ETP - **Administration :** Secrétaire 0,79 ETP - **Service socio-éducatif :** Educateurs spécialisés 4 ETP - **Assistante sociale :** 0,43 ETP - **Service soins :** Psychologue 0,66 ETP - Neuro-Psychologue : 0,15 ETP - Psychomotricien 0,66 ETP - Infirmier : 0,08 ETP - Médecin Psychiatre 0,22 ETP - Orthophoniste 0,67 ETP - **Service logistique :** Agent de Service Intérieur 0,50 ETP

SESSAD Henri Michaud

Situation géographique

Le Service est situé sur la commune de St-Etienne dans la Loire

Moyen d'accès

Par les transports en commun :

- TRAM T1 > Solaure > Hôpital Nord > Arrêt Chaléassière ou TRAM T2 > Gare Châteaureux > Hôpital Nord > Arrêt Chaléassière
- BUS M1 en venant de l'Ondaine/Firminy > Bellevue, puis Tram T1 ou BUS M5 en venant de la Vallée du Gier/St-Chamond > Châteaureux, puis Tram T2
- TIL : En venant de la Plaine du Forez - Arrêt Châteaureux, puis Tram T2.

Par la route :

- Autoroute A72 - Sortie 12
Puis Bd Thiers, Rue Barrouin et Carrefour Bergson.

Contact

• Directrice de Territoire
Virginie JABOULAY
virginie.jaboulay@fondation-ove.fr

• Responsable de Site :
Fabienne BARRALLON
fabienne.barrallon@fondation-ove.fr



SESSAD Henri Michaud
9, Bd du Lieutenant Maurice Knoblauch
42000 Saint Etienne
sessad.henrimichaud@fondation-ove.fr

www.fondation-ove.fr





LA MISSION

Les missions du SESSAD Henri Michaud s'articulent autour de 4 axes :

- Mission d'évaluation des besoins
- Mission de conseil et d'aide à la décision pour les familles
- Mission d'accompagnement
- Mission de pivot et de ressources sur le territoire.

Dans le cadre de la Réponse Accompagnée pour Tous et faciliter la fluidité des parcours, des conventions entre le SESSAD et des ESMS (IME ou ITEP) peuvent être signées afin de mutualiser les moyens et répondre ainsi aux besoins des usagers.

Dans toutes ces situations, les vœux des représentants légaux sont obligatoirement recueillis.

L'ACCOMPAGNEMENT

L'accompagnement se réalise dans tous les lieux de vie de l'usager : établissements scolaires et établissements de formation, famille, SESSAD et lieux de loisirs culturels et sportifs. Le SESSAD intervient pendant et hors temps scolaire.

Les accompagnements sont proposés de manière individuelle ou groupale et peuvent se dérouler dans les locaux du SESSAD aussi bien que dans les autres lieux fréquentés.

La participation et la collaboration de l'usager avec les professionnels est indispensable pour favoriser la cohérence et la continuité dans les accompagnements.

L'ORGANISATION

Le SESSAD Henri Michaud est placé sous la responsabilité d'une directrice de territoire nommée par le bureau de la Fondation OVE et sous l'autorité d'une responsable de site, responsable du bon fonctionnement et de la bonne marche du Service.

LES DOCUMENTS D'ACCUEIL

La charte des droits et libertés de la personne accueillie, le règlement de fonctionnement et le livret d'accueil sont remis aux familles.

LE CONTRAT DE SÉJOUR

Il est signé dans les 30 jours qui suivent l'inscription.

Il définit les objectifs généraux de l'accompagnement et formalise les engagements réciproques de l'usager, de sa famille et du SESSAD Henri Michaud.

LE PROJET INDIVIDUALISÉ D'ACCOMPAGNEMENT

Il est construit avec l'usager et sa famille et fait l'objet d'une révision annuelle. Il précise les objectifs prioritaires de l'accompagnement au regard des besoins de la personne accueillie en lien avec l'offre de service

LE DROIT DE PARTICIPATION ET D'EXPRESSION

Afin de permettre une participation à la vie du Service, l'usager et sa famille sont invités à donner leur avis de manière anonyme sur le fonctionnement du Service en répondant annuellement à une enquête de satisfaction.

L'AMÉLIORATION CONTINUE DE LA QUALITÉ DES PRESTATIONS

Le SESSAD Henri Michaud se réfère aux recommandations de bonnes pratiques professionnelles de l'ANESM. Les évaluations sont programmées conformément aux textes en vigueur.

LES PARTENAIRES

Pour remplir ses missions, le SESSAD construit des partenariats et collaborations avec :

- Secteurs de pédopsychiatrie et services médico-sociaux
- Écoles, collèges, lycées, MFR, EREA, CFA
- IME et ITEP dans le cadre de dispositifs.
- D.V.S/Protection Enfance A.S.E. et P.J.J.
- Libéraux : médecins, orthophonistes, ergothérapeutes, neuro-psychologues
- Centres sociaux, de loisirs, de sports, culturels ; associations diverses
- Collectivités locales.

